Nouvelle circulaire PPMS



La circulaire ministérielle <u>PPMS</u> du 29 mai 2002 vient d'être remplacée par la Circulaire interministérielle <u>PPMS</u> du 25 novembre 2015 parue au BO n°44 du 26 novembre 2015.

La circulaire en pdf. dans son intégralité

L'extrait de la circulaire concernant le PPMS

Par ailleurs, suite aux attentats du 13 novembre 2015, une seconde circulaire vient renforcer cette circulaire PPMS.

Voir la circulaire relative aux mesures de sécurité

URL source: https://risques-majeurs.info/actualite/nouvelle-circulaire-ppms